

Gand, 25 rue des Foulons
21 Février 32.

Monsieur le Directeur,

En visitant le musée moderne
j'ai remarqué que parmi les
tableaux de mon mari, la toile
"Les Asters" se trouvait dans un
cadre qui a eu une mauvaise
dorure, et dont le ton a lamentable-
ment noirci. Ne pourrais-je vous demander
d'y jeter un coup d'œil, vous verrez
que le tableau perd beaucoup, par
ce ton noir en opposition avec la
peinture claire. Pourrais-je vous
demander de profiter de ce que
les tableaux de Claus sont remis
provisoirement par l'exposition de
l'art Hollandais, pour faire changer

Volontiers

le ton de ce cadre, pour autant
que vous le trouviez defectueux.
Je profite de l'occasion, pour
vous remercier d'avoir pris soin
du tableau "Passage des vaches",
qui commençait à se crevasser dans
un des coins m'a-t-on dit. A ma
dernière visite, j'ai pu constater
avec plaisir, que le tableau était
absolument irréprochable. Je vous
en suis bien reconnaissante, car mon
mari prenait le plus grand soin
des couleurs qu'il employait, mais
il peut se présenter que la préparation
de la soie soit defectueuse, ou
qu'une autre cause imprévue ait
pu nuire à la soie. Encore une

fois merci de tout cœur, pour
avoir remédié à cela, et veuillez
croire mon cher Directeur à
l'assurance de mes sentiments les
meilleurs

C. Claus.

23 Rue de Foulon
Paris

23 février 1932.

Madame,

C.

J'ai bien reçu votre lettre du 21 février. Volontiers, nous remédierons au noircissement du cadre contenant les "Asters".^{deux} Soyez assurée de ce que nous portons les plus grands soins à la bonne conservation des oeuvres. Celles-ci font l'objet d'une inspection constante et attentive. De grand tableau "Vaches traversant la Lys" n'a dû subir, contrairement à ce que vous pensez, aucune restauration. Ce tableau est resté dans son état primitif, et ce, comme vous le dites, grâce à la bonne qualité des couleurs employées par feu votre mari.

Je saisis l'occasion, Madame, pour vous présenter l'expression de mes sentiments les meilleurs et dévoués.

Le Conservateur en Chef,

Madame Em. Claus,
rue des Foulons, 23,

GAND.

Bruxelles, le 18 mai 1921.

Cher Monsieur Hottat,

Je reçois votre lettre datée du 14, par laquelle vous voulez bien m'annoncer votre intention de faire l'an prochain à notre Musée, un nouveau don. Je vous en exprime d'avance ma vive gratitude et me réjouis de voir figurer bientôt L'Ivrogne de Laermans, à côté de la toile émouvante du même artiste, le Mort, que nous devons à votre générosité éclairée.

Je vous en remercie cordialement et vous prie de croire, cher Monsieur Hottat, à mes sentiments de sympathie sincèrement dévoués.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur HOTTAT,
rue Philippe le Bon, 35
BRUXELLES.

Cher Monsieur Pierson,

J'ai été heureux de
vous accepter définitivement
le don que je vous avais proposé de
faire au Mus. de Bruxelles.

Je me fermettrai de coïncider
l'an prochain avec l'Iroquois,
de Caermans. Je me suis mis d'accord
avec Caermans sur les préliminaires

de ce lot, et lui ai commandé
une réplique de l'Iroquois, ainsi
que des Mort, répliques de petites
dimensions.

Quant à l'inscription du
nom sur le cadre des miroirs,
sonnés, je n'y vois pas d'inconvénient,
l'ayant autorisée naguère, pour le
Mort et le Astères.

Je suis très content de
pouvoir vous féliciter de l'admirable
choix que la Commission a fait
dans la Collection Willens. Le
Cort est très beau; mais, quelle
merveille, le Paris de Okiotora

Rousseau!

Je vous suis de cœŕ,
Cher Monsieur Fédorov, avec
sentiments de grande
sympathie en je vous ai.

Maximilien Hottel

(Lune 11, le 14 mai 1941.

Bruxelles, le 11 mai 1921.

Cher Monsieur Hottat,

Mr le Ministre des Sciences et des Arts m'informe qu'il approuve l'acceptation des nouveaux dons que vous venez de faire à notre Musée. J'en suis très heureux et vous remercie encore de votre générosité.

Il est entendu que le communiqué que nous adressons à la presse pour annoncer l'entrée dans nos collections, de vos trois tableaux, ne mentionnera pas, ainsi que vous en avez exprimé le désir, le nom du donateur. Mais vous ne verrez nul inconvénient sans doute, à ce que, suivant l'usage, nous le fassions figurer aux cartels, sur les tableaux mêmes.

Voulez-vous avoir l'amabilité de me répondre le plus tôt possible à ce sujet et, - je l'espère, - dans le sens affirmatif.

Croyez, cher Monsieur Hottat, à ma vive gratitude et à ma sympathie très dévouée.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur Raymond HOTTAT,
35 rue Philippe le Bon,
BRUXELLES.

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

Bruxelles, le 29 avril 1921

ADMINISTRATION
DES
BEAUX-ARTS

INDICATEUR N° 1632

N.B. — Prière de rappeler dans la réponse
la date et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de l'Administration.

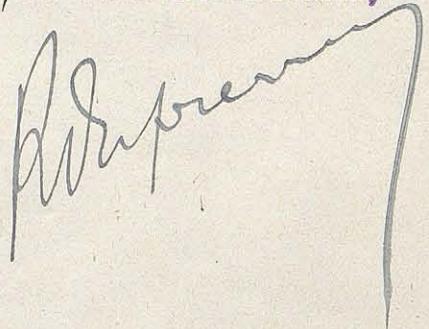
ANNEXE

1
D 5221
Monsieur le Conservateur en Chef,

25 6
424
427
428
Comme suite à votre lettre du 19 avril 1921 - n° 5221 -
j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'approuve l'accep-
tation des nouveaux dons d'œuvres d'art faits au musée par
M. R. HOTTAT. Le tableau "TÊTE DE FEMME - 17e. siècle" et les
tableaux par Ch. Degroux et Emile Claus pourront être placés
dans les galeries et figurer aux inventaires.

J'adresse, au nom du Gouvernement, de chaleureux remer-
ciements à ce généreux donateur.

LE MINISTRE,
p.o.:
LE CHEF DU CABINET,



A Monsieur FIERENS-GEVAERT,
Conservateur en Chef
du Musée royal des Beaux-Arts,

BRUXELLES

Bruxelles, le 25 avril 1921.

Cher Monsieur,

Laissez-moi vous remercier encore personnellement. Votre modestie égale votre générosité et celle-ci n'en a que plus de prix.

Dans l'état actuel de nos connaissances il est impossible de déterminer avec quelque précision l'auteur de la Tête de Femme. C'est une oeuvre flamande du XVIIe siècle; c'est tout ce que l'on peut dire. J'inclinerais à croire qu'elle fut exécutée vers 1650 par quelque disciple de Rubens influencé par la dernière manière du maître. Vous savez que notre XVIIe siècle est insuffisamment étudié; on connaît Rubens, Van Dyck, Jordaens; mais un grand travail reste à accomplir pour leurs contemporains et épigones.

Croyez, cher Monsieur, à mes sentiments fidèlement dévoués.

A Monsieur Raymond HOTTAT,
35 rue Philippe le Bon,
BRUXELLES.

Conservateur en chef,

Cher Monsieur Fierens,

J'ai, avec beaucoup
de plaisir, & l'avoue, appris
la décision de la Commission
du Musée.

J'avais craint un refus
en ce qui concerne le Claus.

Des opinions d'artistes de la
Commission ni avaient été
rapportés, qui m'avaient
fait douter de l'acceptation.
Je suis très heureux de m'être
trompé.

Quant à la Cite de
Fénelon XVII^e siècle, je
suis fort curieux d'avoir
l'avis des experts qui, successivement
donneront leur opinion quant
à l'attribution de cette oeuvre.

A quel artiste s'adressera-t-elle, après les habituelles hésitations ?

Ma, j'allais oublier le sujet principal de ma lettre : vous rappelez que, dans le communiqué d'usage à la Presse, je désire conserver l'anonymat. Je ne fermais d'insister; ne faisant, en diligence aux fins à l'Etat le soin de garder les œuvres d'artistes

que j'aurais belle, dans la limite de mes moyens, d'actions plus méritoires que tant d'autres demeures anonymes pendant ces dernières années.

Je vous prie de croire, cher Monsieur, aux assurances de mes sentiments de vive sympathie

Raymond Lottet

Geneva, le 20 avril 1921

Bruxelles, le 19 avril 1921.

Cher Monsieur Hottat,

J'ai le plaisir de vous annoncer que la Section de l'art ancien, dans sa séance d'il y a huit jours, et la Section de l'art moderne, en sa séance d'hier, ont accepté la Tête de femme XVIIIe siècle, ainsi que La Séparation, par Ch. De Croux et le Waterloo Bridge par Em. Claus, tableaux que vous avez bien voulu offrir en don au Musée.

La Commission me charge de vous exprimer sa vive gratitude. Je suis heureux de pouvoir y joindre à nouveau mes remerciements personnels et j'informe M. le Ministre des Sciences et des Arts de la décision favorable de la Commission.

Croyez bien, cher Monsieur Hottat, à mes sentiments très cordialement dévoués.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur HOTTAT,
35 rue Philippe le Bon,
BRUXELLES.

Bruxelles, le 19 avril 1921.

Monsieur le Ministre,

En sa séance du 11 avril courant, la Section de l'art ancien de la Commission directrice a émis un avis favorable à l'acceptation d'une Tête de femme, XVIIe siècle, offerte en don par Mr Raymond Hottat, 35 rue Philippe le Bon, à Bruxelles.

Mr Hottat, dont la générosité à l'égard de nos collections mérite d'être signalée d'une façon toute particulière, avait joint à ce don un tableau de Charles De Groux, la Séparation. Il vient en outre de nous faire remettre un paysage d'Emile Claus, intitulé Waterloo Bridge, soleil et pluie (mars) et qui figurait à la récente exposition de cet artiste dans la galerie Giroux, sous le N° 1 du catalogue. La Section de l'Art Moderne, en sa séance d'hier, a également accepté ces deux œuvres.

J'ai fait part à Mr Hottat de la gratitude de la Commission. Je vous prierais, Monsieur le Ministre, de vouloir bien remercier, suivant l'usage, ce généreux donateur.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur J. DESTREE,
Ministre des Sciences et des Arts,
BRUXELLES.

La Séparation, par Ch. De Groux.

Waterloo Bridge, par Em. Claus.

offerts par Mr Hottat, Bruxelles.

en don

L'oeuvre de De Groux est intéressante par son sujet, sujet qu'affectionnait le peintre. Elle est belle aussi par son émotion et ses qualités picturales. Il faut, à notre avis, l'accepter.

x
x x

Le séjour de Claus à Londres pendant la guerre marque une période importante dans son art, qu'on peut aimer ou ne pas aimer. Mais il est intéressant pour le Musée de posséder une oeuvre de cette époque, et nous pourrions admettre Waterloo Bridge, puisque cette toile nous est offerte en don.

Arthur Laes
Sef Verboom
Paul Lambotte
W. Zerville

Il y a lieu d'accepter ces deux dons

Pierres - Verboom

Rapport présenté au Comité des
Accroissements (Art Ancien).

Le tableau offert au Musée par Mr Raymond Hottat "Tête de femme"
XVIIIe siècle (Ecole indéterminée, peut-être italienne ?) ne semble
pas présenter un intérêt suffisant pour figurer dans nos galeries. Il
appartint à la collection de feu Ed. Fétis, - vente à Bruxelles, salle
Le Roy, novembre 1909, N° 35 "La Madeleine" Ecole de Van Dyck, H. 0,49.
L. 0,40 acquis au prix de 370 francs ! - M. Hottat faisant en même
temps le don d'une oeuvre remarquable de Charles De Groux qui sera
examinée au cours de sa prochaine séance par la section d'Art Moderne,
nous estimons que ce tableau-ci peut être écarté sans froissement aucun
pour un donateur aux intentions bienveillantes.

Le Conservateur-adjoint,

J'approuve les termes et conclusions de ce rapport.

Le Conservateur en chef,

M. M. Hulme et Verlant
sont d'accord et l'acceptent
Le mardi 11/4
Ch. De Groux.

Adressé par Verlant
11/4

Prise en compte
dans le prochain
rapport annuel
du Musée

Cher Monsieur Fierens,

Il m'avait paru que le vieux
Maître, Claus, était fort désireux de
voir entrer au Musée de Brunswick,
une belle toile de son père de
Londres.

Mais, vient-il de m'écrire, celui de
la table aux v'iel est souhaité
si on lui demandait n'a pas reçu
l'agrément de l'Administration de

Beaux Arts. Il n'importe pas
de savoir quelle raison, budgetaire
ou autre, a dicté la division
prise.

Ayant pour lui une admiration
profonde, comme tant d'autres
qu'il a séduits entièrement, j'ai
eu pour lui, sans crainte de
fermer un sentiment qui ne fut
pas d'approbation, cherché à réaliser
ses desirs, sans le concours de l'Etat.

Je me permets d'offrir à
l'Etat, à destination du Musée de
Bourges, l'œuvre qui je crois belle

et qui était dénommée au catalogue
de l'exposition d'art, du la Galerie
Giroux, n. 1, Waterloo Bridge,
Soliel et pluie (Mars).

Je joins à ma lettre une
phototypie de son que je vous serais
obligé de vouloir bien transmettre à
l'Administration des Beaux-Arts.

Quant au tableau, je l'ai
laissé en la Galerie Giroux où
je vous prie de le faire vendre.

Il me reste à souhaiter que
l'état venelle accepte ce don,
fait de tout cœur.

Je vous prie de croire, cher
Hammus, avec assurance de mes
sentiments de considération
vraie et fort sympathique

Raymond Hottel

Jourville, le 13 avril 1921
Rue Philippe le Bon, 35.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous
proposer d'acquies, au nom de l'Etat
et pour être exposé au Musée de
Bourges, la sonnerie désignée
faite du fût de fer forgé
Emile Claus, intitulé "Wapolo"

A Monsieur le Ministre
des Sciences et Arts

Bridge Soleil et Pluie (maquette)
qui figurait à la récente
exposition au Salon des Sciences
sous le n° 1 du Catalogue.

Je soulaite, Monsieur le
Ministre, que cette donation puisse
être acceptée et que son inscription
soit faite dans le catalogue.

Raymond Hecht

Bourges, le 13 avril 1924
37 rue Philippe le Bon

Bruxelles, le 17 février 1921.

Monsieur Hottat,

Monsieur Fierens-Gevaert, conservateur en chef vous a répondu hier à votre très aimable lettre par laquelle vous lui annoncez un nouveau don à nos collections. Suivant le désir que vous lui avez exprimé de vous prévenir la veille, il vous a fait savoir qu'aujourd'hui, Jeudi, vers 10 1/2 H. du matin, il aurait fait prendre chez vous les deux tableaux. J'ai l'honneur de vous faire savoir que c'est Mr Mirimã, praticien du Musée et porteur de la présente qu'il a chargé de ce transport.

Veillez agréer, Monsieur Hottat, l'expression de ma considération la plus distinguée;

Secrétaire du Musée Royal des
Beaux-Arts.

A Monsieur HOTTAT,
35 rue Philippe le Bon,
BRUXELLES.

16 février 1921

Cher Monsieur Hottat.

J'ai pris connaissance de votre lettre avec le plus vif intérêt et même avec une certaine émotion. Elle est imprégnée du plus noble désintéressement et d'une philosophie profondément humaine. 2divement si nous nous haussons à un plan tout à fait idéal, vous avez raison. Mais vous avez l'expérience des hommes (votre lettre le prouve assez) et il faut compter avec le contingent. Ne pensez vous pas qu'une récompense bien placée donne une satisfaction à l'opinion et aux gens de bien? Je le pense pour ma part et c'est pourquoi j'insiste en ce qui vous concerne. Je ne vous demande pas de faire la moindre démarche. Ceci est de mon ressort. Je ne vous demande qu'une seule chose c'est de me laisser agir. Vous avez Dieu merci, assez fait pour les lettres et pour les arts.

Voici que vous m'annoncez une largesse nouvelle. Je vous en exprime une parfaite reconnaissance personnelle. Je ferai prendre les deux tableaux à votre domicile demain, jeudi vers 10h 1/2 du matin. Il faudra accomplir quelques formalités avant de les exposer en cas d'admission, mais j'espère que tout marchera rapidement. Je tiendrai compte très à regret des instructions

A Monsieur Raymond Hottat
35 rue Philippe le Bon.

que vous me donnez quant à l'anonymat dans lequel vous voulez vous cacher.

En effet vous avez tout à fait raison en ce qui concerne notre cher ami Rion. Vous n'ignorez pas la totale admiration que m'inspirent ses dons multiples et exceptionnels. Je crois lui en avoir donné des preuves et l'entête même de cette lettre, premier essai dans notre pays d'une rénovation de l'épigraphie administrative, est un témoignage aussi de mon amitié toujours en éveil. L'essai est modeste mais enfin nous pouvons en revendiquer indiscutablement la priorité ; les imitateurs de l'espère ne tarderont pas à suivre. Je n'insiste pas puisqu'il y a une injustice à réparer. C'est à cela et non aux choses faites qu'il faut penser. Je m'en souviendrai.

Choyez, cher Monsieur Hottat, à mes sentiments très fidèlement dévoués.

Le Conservateur en chef.

Monsieur le Ministre des
Sciences et Arts,

J'ai l'honneur de vous
exprimer le désir d'offrir à l'Etat,
pour les Musées de Bruxelles, deux
œuvres peintes, l'une de Charles de
Groux la Séparation, et l'autre,
en bronze, d'époque ancienne, l'été
de Femmes.

J'espère que la Commission des

Musées de Bruxelles pourra émettre
un avis favorable à l'acceptation
de mon offre et vous permettra
de l'agréer.

Veuillez croire, Monsieur le
Ministre, à l'expression de ma
Considération parfaite

Raymond Cottal

Bruxelles, le 8 février 1921
35, rue Philippe le Bon

Che Monsieur Tiersens,

Vous voudrez m'excuser de ne
vous avoir pas répondu plus vite. En
matière de récompense, j'en suis
resté aux convictions de mon
adolescence.

A cette époque, nos idées gravitaient
autour de Cornélius Népos, de Cicéron et
de Plutarque, avec leurs grands hommes
d'abord étudiés ou peu appréciés, mais
glorifiés demain.

Les premières révoltes calmées contre

l'éternelle - et pourtant si logique -
injustice initiale, nous frissonnions de joie
qu'il en fût advenu ainsi. Avec naïveté,
nous en concluions que, tôt ou tard, de tout
temps, l'action méritante a reçu une récompense
proportionnée à l'importance du service rendu.

L'expérience de la vie m'a appris combien
était fautive cette conception de la récompense:
les plus grands hommes mêmes, et qui moururent
le plus chargés d'honneurs, ont dû s'humilier
souvent et les quêmander.

Ma timidité native l'emportant, je
me suis ancré définitivement aux grâces de
ce lavage qui me paraît maintenant le plus
sûr des abris: ne rechercher qu'en soi-même
sa récompense.

Ainsi comprenant, vous pourriez si je vous
remercie vivement de la sympathie que vous avez
voulu me témoigner, il m'est moralement
impossible de vous répondre avec précision: excusez
un fois, excusez-moi en.

J'espère que vous ne m'en voudrez pas de

mais non possum. Si je puis exprimer en
disés de se'empower, que ce soit à un tout
autre egard, et seulement de voir de ceux qui
très bel artiste, qui vit fort inconnu, Lucien Rion.

Je me permets de vous adresser ci-joint
une lettre à l'adresse de Monsieur le Ministre des
Sciences et Arts, que je vous aurais fort obligé de
faire parvenir à son Administration.

La Separation, de Charles de Geoux, que
je désirerais voir acceptée par la Commission du Musée
de Bruxelles, provient d'une vente publique appréciée
d'importance moyenne, qui eut lieu au du Conseil,
à Bruxelles, en 1912, je crois. L'y j'ai payé 4.000 francs,
après une assez longue compétition de M. Blackpot.
Charles de Geoux lui-même a reproduit cette œuvre à
l'eau-forte. La table mesure approximativement
0.80 x 0.70. Une reproduction en a été donnée par la
Vie Intellectuelle.

Quant à la Bible de Femme, œuvre anonyme,
elle est d'époque ancienne : du XVIII^e siècle vénitien?
Lorsqu'il en soit, de bons juges l'ont trouvée belle.
Cette œuvre provient de la vente Flymans, je crois,
celle-là même où le Musée de Bruxelles fut acquise pour

le Musée de Bruxelles, d'après les pages de Bruegel.
Si, en plus que belle, elle est d'un auteur illustre, je serais
heureux que quelqu'un fût le découvreur.

Toujours, vous, pour la soumettre à l'appréciation
de la Commission; faire prendre en deux œuvres chez
moi, en m'avertissant le veille de leur enlèvement?

Cependant, il me reste à exprimer une
réserve. Lorsqu'une donation est acceptée, je
remarque que l'Administration du Musée adresse à
la Presse un Communiqué. Je désire que ce
Communiqué, s'il est fait, ne mentionne pas
mon nom.

Je vous prie de croire, Cher Monsieur,
aux assurances de mes sentiments de
vive considération

Maurice Flottat

Bruxelles, le 8 février 1921
35 rue Philippe le Bon

Bruxelles, le 4 janvier 1921.

Dossier N° 5221.

Monsieur,

Que je vous dise combien je vous suis encre recon-
naissant d'avoir reçu en don au Musée vos deux belles toiles
de Claus et de Laemans. Je pense que l'Etat, qui apprécie votre
acte de générosité éclairée, ne doit pas se contenter de vous
avoir exprimé ses remerciements. J'estime qu'il devrait vous
accorder aussi une récompense honorifique que j'ai l'intention
de lui proposer. Voudriez-vous me faire savoir quelles sont les
distinctions belges qui vous auraient déjà été décernées.

Je vous prie de croire, Monsieur, à mes sentiments
très distingués.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur HOTTAT,
35 rue Philippe le Bon,
BRUXELLES.

30 avril 1912

Exposé le 4 F-12

Monsieur le Ministre

Comme suite à votre lettre du 23 de ce mois n°3301 nous avons l'honneur de vous faire connaître que notre Collège a émis un vote favorable à l'entrée dans les collections du Musée Moderne, du tableau de Emile Claus "les Astères" offert en don par M. Hottat.

Des dispositions ont été prises pour le placement de cette oeuvre au Musée

Nous vous prions, Monsieur le Ministre, de bien vouloir remercier le généreux donateur au nom du Gouvernement et d'agréer l'assurance de notre haute considération

Pour la Commission directrice

Le Secrétaire

Le Président

MINISTÈRE
des
SCIENCES ET DES ARTS
ADMINISTRATION
des
BEAUX-ARTS

Bruxelles, le 23 avril 1912.

N^o 33013.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

1 ANNEXE

25 AVR 1912

ans le n^o

5212-64

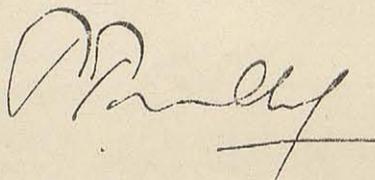
Messieurs,

J'ai l'honneur de vous communiquer la copie d'une lettre qui m'a été adressée par M. Raymond Hottat.

Je vous prie de me faire connaître, le plus tôt possible, l'avis de votre collègue concernant la suite à réserver à l'offre qu'elle formule.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,



A la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture,
à Bruxelles.

Copie



Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je saurais gré à l'Etat de vouloir bien accepter l'offre que je lui fais gracieusement et avec joie du tableau de M.Emile Claus, intitulé "Les Astères" qui est exposé en ce moment au salon de la "Libre Esthétique" et qui m'appartient. Ce tableau devrait être exposé au Musée de Bruxelles.

J'espère, Monsieur le Ministre, que ma demande pourra être agréée et je vous prie de croire à ma réelle gratitude ainsi qu'aux assurances de mes sentiments de considération très élevée.

(S) Raymond Hottat.

Bruxelles, le 12 avril 1912.

35, Rue Philippe Le Bon.

5212/48
13 16 AVR 1912
N°

Monsieur Fiers,

Voudriez vous prendre les
mesures nécessaires avant la fermeture
du Salon de la Société Littéraire au
sujet de la conservation provisoire de
l'œuvre de M. Claus, en attendant
que la Commission des Musées
ait pu statuer au sujet de

l'offre que j'ai faite à l'État
à l'État pour le Musée de
Bruxelles ?

Je vous prie de croire à
mes meilleures sentiments

M. Raymond Lottin

Bruxelles le 11 avril 1912
M. de Philippe de Boy.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
Georges RENCY

53, AVENUE JEAN LINDEN

(CINQUANTENAIRE)

— BRUXELLES —

„ La Vie Intellectuelle „

REVUE MENSUELLE

5212/48
Brielle le 16 mars 1912

Mon cher Fierens,

Leu deit la Comission du
musé 2. Bobot lui offrait le
carton de Clau qui sont actuelle-
ment - la Lib. Esthétique? Ce tableau
représente exactement le bénéfice qu'il a
réalisé et vendant la Roué au
musé de Rou et il ne veut pas
garder pour lui ce petit "profit".
Mais il ne fera pas offre que si il
est accepté avant qu'elle sera
acceptée sans les petits chipotages

tant toute la Comission du
monde - y compris peut-être le
grand comission dramatique,
Seigneur !! - donnent des peu d'excell
exemple...

Tout va en réponse un mot
à sujet et me excusé, mes cher
Fierens, votre bis d'âme

J. Rency.